



À Monsieur le Ministre Kris Peeters

Laurence Vanden Abeele-Bosteels
Présidente de Make Mothers
Matter Belgium asbl

Monsieur le Ministre,

Je vous contacte à propos des négociations en cours dans le cadre du trilogue en Europe concernant la nouvelle proposition de directive de l'UE sur "l'équilibre entre vie familiale et travail pour les parents et aidants " en tant que représentant de la Belgique au Conseil européen.

Nous sommes une asbl qui représente, défend et soutient toutes les mères, actrices de changement pour un monde meilleur.

Make Mothers Matter Belgium (MMM Belgium) est membre de Make Mothers Matter (MMM), organisation mondiale apolitique et non confessionnelle fondée en 1947 ayant son siège à Paris. MMM a également une représentation aux Nations Unies (à Genève), à l'Unesco (à Paris) et aux Institutions européennes (à Bruxelles).

Nous pensons que les décideurs doivent vraiment faire un effort afin de parvenir à un accord politique avant la fin de l'année afin que les trois institutions aient le temps d'approuver officiellement le texte avant les élections européennes de mai 2019. Les négociations n'avancent pas et nous craignons qu'après tout le dur travail accompli jusqu'à présent par les régulateurs et les parties prenantes, il n'y ait plus assez de temps pour arriver à un bon accord.

La proposition consisterait à fixer un certain nombre de **normes minimales au niveau de l'UE**, y compris une réglementation concernant le congé de paternité rémunéré, les congés parentaux, le congé des aidants et le droit de demander des conditions de travail flexible.

Les citoyens européens s'attendent à ce que cette proposition soit adoptée sous peu.

Ils seront bientôt appelés à voter pour un nouveau Parlement européen, élections à l'occasion desquelles les citoyens pourront montrer s'ils sont satisfaits ou non du travail de leurs représentants. Leaders et partis seront jugés sur ce qu'ils ont entrepris pour leurs citoyens.

Le premier **Eurobaromètre** sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, rendu public par la Commission européenne le 26 octobre 2018, a souligné le mécontentement concernant la compensation financière du congé parental: 41% des pères européens pensent qu'ils le prendrait d'avantage s'ils obtenaient une meilleure compensation financière (jusqu'à 75% de leur salaire). Il faut donc, travailler à une meilleure rémunération si nous voulons que les pères soutiennent davantage leur famille.

Près de trois sur dix employés (29%) avec des responsabilités familiales, disent qu'ils ne peuvent pas se permettre financièrement de prendre ce congé en raison de la perte de revenu.

Nous vous demandons d'écouter les voix des citoyens européens et de répondre à leurs besoins en leur accordant :

- 10 jours de congé de paternité payé, tout en conservant 80% du salaire.
- Une plus grande flexibilité du système de congé parental (temps plein, temps partiel) tout en conservant 80% du salaire jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge de 12 ans.
- Le droit des parents de demander à l'employeur une flexibilité dans le travail jusqu'au 18 ans de l'enfant, également pour les aidants (horaires flexibles, réduction du temps de travail et télétravail).
- 5 jours de congé pour les aidants par an pour chaque salarié avec au moins 80% de maintien de salaire.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de soutenir la directive sur "l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée", en reprenant nos propositions.

Cordialement,

Laurence Vanden Abeele- Bosteels
Présidente Make Mothers Matter Belgium vzw
Avenue Nestor Plissart 8 1040 Brussel
laurence@mmm-belgium.org
0474345363